

**CAMILLE ANDRIEU
ADELINE BALDACCHINO**

Conter demain

Cour des comptes et démocratie
au XXI^e siècle

Préface de **Pierre Moscovici**

CONTER DEMAIN

Collection *Monde en cours*

Ouvrage édité par
Laurent Cohen et Jean Viard

© Éditions de l'Aube
et Fondation Jean-Jaurès, 2023
www.editionsdelaub.com

ISBN 978-2-8159-5342-9

Camille Andrieu
Adeline Baldacchino

Conter demain

Cour des comptes et démocratie
au XXI^e siècle

Préface de Pierre Moscovici

éditions de l'aube
fondation jean-jaurès

Préface

Pierre Moscovici

Loin de l'image d'Épinal d'une institution d'Empire, aux plafonds hauts et aux analyses raisonnables, la Cour des comptes m'a en réalité toujours surpris, par sa grande capacité à se renouveler et à innover, par l'élégance et la pertinence de ses valeurs – collégialité, indépendance et contradiction –, par la vivacité et la sagacité de ses membres. Elle m'a surpris lorsque j'étais jeune auditeur, impressionné par la force de son travail et de son caractère. Elle m'a surpris lorsque je l'ai retrouvée comme Premier président : elle avait changé, peut-être plus que moi d'ailleurs, et s'était adaptée à son temps. Elle était devenue plus rapide et plus habile. Elle avait trouvé une nouvelle manière de se raconter, une nouvelle raison d'être et un nouveau sens à sa mission. Trésor caché sous les ors de la République, la Cour est en réalité espiègle et originale,

et sourit sous son sérieux légendaire, l'air de dire « la nouveauté, c'est vieux comme le monde ».

C'est surtout grâce à ses membres, qui lui donnent leur visage, comme Adeline Baldacchino et Camille Andrieu, deux jeunes magistrates qui se sont livrées à un exercice singulier et novateur : un manifeste de magistrates financières qui s'autorisent à penser librement l'avenir de l'institution refondée par Napoléon Bonaparte, qui racontent la Cour des comptes autrement, comme elles la voient et comme elles l'espèrent. Tous les membres de la Cour – et moi le premier – sont attachés à leur *oikos* et sont mobilisés pour la faire avancer vers le mieux. C'est une force estimable, qui est un moteur essentiel du projet de transformation en cours, que j'ai initié à mon arrivée, « JF2025¹ », pour imaginer puis surtout bâtir une Cour encore plus agile, qui publie tout et dans des délais resserrés, encore plus ouverte vers les citoyens et les décideurs qui attendent nos éclairages, encore plus attractive pour recruter les meilleurs, dans les nouveaux domaines de compétences, notamment les transitions environnementale et numérique, intégrant enfin les dimensions nationale et locale, en rapprochant la Cour

1. Juridictions financières à l'horizon 2025.

PRÉFACE

des comptes et les chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC).

La démarche de ce texte n'est ni contradictoire ni concurrente de ce projet stratégique déjà bien engagé dans sa mise en œuvre. Elle vient utilement l'interroger, le « challenger », comme on dit aujourd'hui. Camille Andrieu et Adeline Baldacchino fixent un horizon plus lointain, manière de poser le débat dans le temps long de l'action publique, pour tirer les leçons du monde d'hier et construire celui de demain, fidèles à l'idée que les pleurs du passé fécondent l'avenir. C'est un exercice que je trouve salutaire, dans l'esprit toujours réflexif et critique de la maison, et qui répond à la mission de l'institution : éclairer le débat et les décisions publiques, éclairer l'avenir. La devise de la Cour, méconnue, est bien *dat ordinem lucendo*, elle rétablit l'ordre par la lumière. Ou, comme disait Voltaire, « plus les hommes seront éclairés, et plus ils seront libres ».

Sur le fond, je partage leur ambition de voir la Cour des comptes, qui est une grande institution, se renforcer encore, s'affirmer, se faire mieux connaître, s'ouvrir et se positionner davantage dans un débat public qui sort transformé, voire meurtri de ces années de crise sanitaire. Notre position de vigie peut avoir tendance à nous donner un rôle

de surplomb, très loin du caractère de ses membres, souvent les mains dans le cambouis et en prise avec la société, l'entreprise, la politique ou l'associatif.

Il est, plus que jamais, temps pour la Cour de descendre dans la mêlée, sans se cacher derrière les murs épais du palais Cambon, pour faire de la Cour la maison des citoyens, c'est-à-dire un lieu sûr, un refuge, une terre d'accueil. Mais aussi un lieu qui sert le citoyen, son « véritable donneur d'ordre », comme le décrivent Camille Andrieu et Adeline Baldacchino, ou son actionnaire puisqu'il est aussi le contribuable à qui la Cour rend des comptes sur l'utilisation des deniers publics. De ce double mouvement paradoxal, celui d'une Cour hors les murs pour en faire une maison commune, naît la relation fondamentale entre notre institution et le citoyen.

Depuis mon arrivée en juin 2020, nous avons œuvré en ce sens, en ouvrant notre programmation à un droit de requête citoyenne, en créant une plate-forme de signalement, en organisant des restitutions publiques devant des élus et des acteurs locaux sur des sujets d'enquête complexe et d'actualité, comme les algues vertes ou l'agriculture biologique, ou en permettant des dialogues citoyens. On peut toujours aller plus loin et, à cet égard, la relation

PRÉFACE

avec les citoyens, axe que nous développons à vive allure, est exigeante et parfois rugueuse.

Nous avons toutefois beaucoup d'ambition en la matière, convaincus que nos rapports doivent être écrits pour être lus et être lus pour être compris. Nous travaillons ainsi à nos formats – notes structurelles, audit flash, évaluation de politiques publiques – pour innover et renouveler notre rapport avec les citoyens et les décideurs. Nous travaillons sur notre manière d'écrire et de communiquer pour toucher le plus grand nombre. Si certains crient au sacrilège, je suis attaché au développement des formats de vidéo, qui ne remplacent pas la lecture des rapports – ou du moins de leur synthèse –, mais font connaître en quelques minutes les grands constats et recommandations de travaux importants, sensibles. C'est cela aussi lutter contre la désinformation et les *fake news*! Je suis convaincu que ce sont des axes de progression majeurs pour rester en prise avec la jeunesse notamment. Tout n'est pas à reprendre de notre époque, mais nous en sommes inmanquablement les contemporains.

Je ne peux donc que féliciter les jeunes magistrates de leur texte bien pensé et bien écrit, qui rend justice à l'ambition du projet JF2025, si précieux à mes yeux pour